

La séance était principalement centrée sur les informations économiques VTS et le plan de charge. Un focus a également été demandé, par les élus CFDT, sur l'avenir de la compatibilité à la Ferté.

### Les informations économiques du domaine VTS France

Tous les objectifs financiers sont dans le rouge. Le site va être dorénavant sous les standards financiers du Groupe THALES et donc regardé de près par le Groupe...

Nous payons actuellement le pic de commandes de 2016. Nous n'arrivons pas à livrer tous nos clients dans les délais et avec la qualité voulue. De plus, en 2016, nous avons siphonné notre réservoir de commandes, si bien qu'on ne parvient pas à le reconstituer cette année.

Enfin, les réorganisations successives du commerce n'ont, sans doute, pas facilité les choses pour décrocher des affaires. La BL a axé, quasi exclusivement, sa stratégie sur le Moyen Orient, sans autre relais de croissance à l'export. Maintenant que l'Arabie saoudite et ses voisins sont aux abonnés absents, l'erreur d'avoir mis tous ses œufs dans le même panier apparaît au grand jour.

### Le plan de charge

Suite à l'effondrement des prises de commandes, les élus CFDT ont demandé la présentation d'un nouveau plan de charge 2019/2020.

La production est vue à l'équilibre en 2019, même si on peut supposer qu'il puisse y avoir une légère surcharge, car des productions 2018 seront probablement décalées en 2019. **Pour 2020, une sous charge importante est évaluée.** L'enjeu de 2019 sera donc de faire rentrer des commandes de munitions.

La direction anticipe déjà une diminution progressive des contrats d'intérim.

Pour le CCI Ingénierie, pour 2019, la sous charge est légère. Toutefois, cette évaluation repose en grande partie sur un projet qui n'est pas encore rentré en carnet, ce qui n'est guère rassurant. Pour 2020, la surcharge calculée est de 10%.

Ce plan de charge dénote avec ceux des années précédentes. Les hypothèses sur lesquelles il est basé semblent moins solides que d'habitude. A certains égards, il peut être qualifié d'optimiste, notamment au CCI. La CFDT sera vigilante à ce que, pendant cette période incertaine qui s'ouvre, les savoir-faire et les compétences soient bien maintenus sur le site.

### L'avenir de la comptabilité à la Ferté

Alors que tout semble indiquer officieusement une disparition de la compatibilité à la Ferté vers 2020, les élus CFDT ont réclamé des explications et des éclaircissements en séance. La direction a botté en touche et a dit ne pas être au courant...

**Et pourtant, il semble bien que quelque chose se trame. Cela met en lumière une conséquence de la fusion : la dilution de la responsabilité hiérarchique. Qui prendrait la décision d'un déménagement de la compta à Rungis ou ailleurs ? Impossible de le savoir, puisque chacun se renvoie la balle. La CFDT encourage les salariés concernés du bâtiment T2 à contacter leurs élus.**

## Actualités CHSCT

- Une réunion du CHSCT de Coordination a eu lieu, le 26 septembre 2018, à la demande de l'inspection du travail. Cette réunion avait pour but de parler du point RPS. Cette réunion n'a pu se tenir puisque les documents n'ont pas été envoyés, par la direction, aux élus au préalable. De ce fait, une deuxième réunion fut planifiée le 17 octobre avec l'envoi des documents. Le but était de créer un groupe de travail sur les RPS à la Ferté, suite à l'enquête de Syndex, et de faire avancer enfin ce sujet. Le groupe fut établi avec 3 élus du CHSCT, la représentante syndicale CGT, un représentant Direction, un HSE et le médecin du travail. La première réunion a eu lieu le 24 octobre et les autres auront lieu, chaque semaine, les mercredi matin pendant 4 heures. Le travail est de reprendre les facteurs les plus importants jusqu'au moins importants et de mettre en place des plans d'actions associés. L'objectif est de terminer ce sujet au mois de janvier.
- Un autre point fut abordé sur le projet immobilier le 18 octobre à la demande de l'inspection du travail. Cette réunion avait pour but de regarder les aspects SPS (Sécurité et Protection de la Santé) sur les chantiers du tas de briques et sur le nouveau bâtiment. L'inspection voulait savoir si tous les moyens de protection autour du chantier et sur celui-ci avait été bien prévu. Il y a eu des remarques de l'inspection dont la direction doit tenir compte. Une réunion hebdomadaire devra se tenir afin de pouvoir suivre l'avancement des travaux. Un point important sur le cantonnement a été évoqué pour toute cette phase de travaux l'inspection a bien fait comprendre qu'elle suivrait de près ces deux chantiers.



**AUJOUR'HUI,  
J'ADHÈRE !**

### Contacts CFDT

**Thibault BONNEFIS, Délégué Syndical Central LAS 06 29 09 32 83**

**Sébastien DESLIAS, Secrétaire du CE, 3 516 727**

**Arnaud DEBRAY-GUERIAUD, Secrétaire du CHSCT, 3 516 579**

**Mail : ds.cfdt.tda@orange.fr**